



PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. de Portneuf
Ville de Saint-Basile

Aux contribuables de la susdite municipalité
AVIS PUBLIC
Demandes de dérogations mineures

Avis est par la présente donné que :

Lors de l'assemblée régulière du conseil municipal de la Ville de Saint-Basile qui sera tenue le lundi 14 avril 2025, à 19h00, au 1, avenue du Centre-Nature (Centre-Nature), Saint-Basile, les membres du conseil municipal auront à se prononcer sur les demandes de dérogations mineures ci-dessous énumérées :

Demande numéro 2025-05

Pour le lot 4 897 956 (72, rue Sainte-Anne), cette demande a pour objet :

- D'autoriser l'installation d'un escalier à 0.2 mètre de la ligne de rue au lieu de 1 mètre;
- Le tout en vertu du règlement de zonage #07-2012, article 102.1.2;
- D'autoriser l'installation d'une galerie à 0.9 mètre de la ligne de rue au lieu de 3 mètres.
- Le tout en en vertu du règlement de zonage #07-2012, article 102.1

Demande numéro 2025-06

Pour le lot 6 584 443, (139, rang Saint-Joseph), cette demande a pour objet :

- D'autoriser la construction d'une résidence unifamiliale isolée avec un logement supplémentaire à usage familiale dont l'entrée indépendante sera sur la façade avant au lieu de la façade latérale ou arrière;
- Le tout en en vertu du règlement de zonage #07-2012, article 732.3.2;

Tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil municipal lors de cette assemblée relativement aux demandes ci-dessus décrites.

DONNÉ à Saint-Basile, ce 27^{ème} jour de mars 2025.

Manon Jobin
Greffière-trésorière